

L'APEM vous remercie.

Nous aider dans l'organisation, c'est possible :

Je prépare gâteau ou autre dessert : _____(quantité).

Oui, j'ai un peu de temps libre à partager

Indiquez-nous vos disponibilités :

Le Samedi :	Le dimanche :	
<input type="checkbox"/> De 14h à 16h	<input type="checkbox"/> De 6h à 8h	<input type="checkbox"/> De 8h à 10h
<input type="checkbox"/> De 16h à 18h	<input type="checkbox"/> De 10h à 12h	<input type="checkbox"/> De 12h à 14h
	<input type="checkbox"/> De 14h à 16h	<input type="checkbox"/> De 16h à 18h

Pour information, les invendus pourront être donnés à une association.

Association des parents d'élèves
apem
de l'école de Mouxy

L'APEM PROPOSE SON :

VIDE-CHAMBRE...

8 MAI • 2022 - DE 9H À 16H

Buvette - petite restauration

Jouets - Livres - Habits - Peluches - Etc...

Places limitées...!
Demandez-nous votre bulletin d'inscription

MESURES SANITAIRES: SELON LES RECOMMANDATIONS GOUVERNEMENTALES

A MOUXY: COUR DE L'ÉCOLE ET PARKING DE LA VIERGE

Tarif : 4 €/mètre linéaire (maxi 2m)
Parlez-en, autour de vous... Et venez nombreuses et nombreux!

RENSEIGNEMENTS :
APEM.MOUXY73100@GMAIL.COM

REGLEMENT

L'inscription sera effective à réception :

- du bulletin d'inscription dûment complété et signé
- la photocopie lisible recto verso d'une pièce d'identité
- un chèque à l'ordre de l'APEM

Il ne sera procédé à aucun remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf annulation de la manifestation. Les exposants s'installent entre **7h et 8h30**, en fonction de leur arrivée. Les véhicules devront être garés sur les parkings à proximité. Les réservations devront être faites à l'avance et ne seront donc pas prises le jour même. La fin de la manifestation est prévue à 16h.

Toute circulation à l'intérieur du site sera interdite, s'agissant de la cour de l'école. Les exposants s'engagent à ramener leurs détritrus et objets invendus et laisser leur emplacement propre.

Les exposants s'engagent à vendre uniquement des objets d'occasion pour enfants (articles de puériculture, vêtements, jeux, jouets, livres... (liste non exhaustive)).

Les exposants s'engagent à ne pas encombrer les voies de circulation prévues pour les secours.

Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir au cours de cette manifestation, ainsi qu'en cas de vols ou dégradations.

L'association se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

Conformément à l'article 21 de la loi 2005-882 du 2 Août 2005 (loi DUTREUIL) les participants s'engagent à ne pas participer à plus de deux brocantes ou vide greniers dans la même année.

Attention :

- Les tables et les chaises ne sont pas fournies.
- En cas de pluie, le vide ta chambre sera annulé.
- Pas d'électricité fournie.

En acceptant le présent règlement les exposants renoncent à former tout recours à l'encontre des organisateurs et de la commune en cas de dommages et à respecter les consignes sanitaires en vigueur liées à la pandémie de COVID 19 (port du masque, respect des gestes barrières (liste non exhaustive)

VIDE TA CHAMBRE le Dimanche 8 mai 2022 de 9h à 16h

Bulletin d'inscription :

**Organisateur : APEM- Ecole Simone Veil - 79 chemin de l'Eglise - 06 63 53 75 11
apem.mouxy73100@gmail.com**

Personne physique (à retourner à l'adresse de l'APEM avec votre chèque à l'ordre de l'APEM et la photocopie de la pièce d'identité)

Nom: _____, Prénom: _____

Né(e) le : ____/____/____ à : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél.: ____/____/____/____/____ Email : _____

N° Carte d'identité : _____

Participe au vide grenier particuliers

Nombre de mètres :.....X par 4 euros le mètre linéaire =(maximum 2 mètres)

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- avoir pris connaissance du règlement ci-après et m'engage à le respecter

Fait à : _____ le : _____

Signature :